

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

DIRECTION PROVINCIALE (à caractère mixte)	Réf. AM.0.0.0
RATTACHEMENT : DIRECTION REGIONALE	Date : janvier 2024

N°	MISSIONS
1	Assurer la gestion de la production, de la distribution et de l'assainissement, et la maintenance des installations à moindre coût et dans des conditions optimales (continuité du service public, qualité, sécurité et hygiène, protection de la ressource, ...) des unités relevant de son aire géographique ;
2	Participer à la généralisation de l'AEP.
N°	ATTRIBUTIONS
Exploitation et maintenance	
1	Suivre l'exploitation des installations de production, de distribution et d'assainissement relevant de la DP (suivi des statistiques, des incidents, de la continuité de service, de la métrologie et comptage ... etc.) ;
2	Veiller à la sécurité des biens et des personnes relevant de la DP;
3	Contrôler et suivre la qualité de l'eau (programmation, et suivi) ;
4	Consolider et analyser les données relatives à l'exploitation des installations de production, de distribution et d'assainissement de la DP ;
5	Mettre en œuvre les actions permettant d'améliorer les performances des installations de production, de distribution et d'assainissement (choix des options d'AEP, énergie, rendement distribution, productivité du personnel ...) ;
6	Proposer toutes les mesures permettant de pérenniser, sécuriser et améliorer la distribution et le traitement des eaux usées au niveau de la DP;
7	Définir les besoins en matière d'approvisionnement en matériel à stocker;
8	Exécuter les tâches prévues dans les procédures de gestion des stocks;
9	Assister et renforcer l'action des unités en cas de besoin;

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

10	Gérer les marchés cadres confiés à la DP;
11	Tenir à jour les situations d'AEP et d'assainissement des centres (fiches techniques, schémas synoptiques, ...etc.);
12	Établir l'inventaire du patrimoine lors de l'intervention de l'Office;
13	Assurer le suivi des marchés, confiés à la DP, de co-exploitation des nouvelles stations d'épuration des eaux usées;
14	Participer aux travaux de réception des produits de traitement.
15	Établir la situation hebdomadaire des produits de traitement.
16	Gérer les besoins d'approvisionnement en carburant et lubrifiants.
17	Etablir les dossiers d'engagement pour l'acquisition du matériel et produits dont l'achat est décentralisé.
18	Piloter les phases préparatoires et des actions de sensibilisation dans la prise en charge des nouvelles gérances.
19	Gérer le budget de renouvellement et de fonctionnement.
20	Programmer et évaluer les opérations d'entretien préventif et curatif des installations de production, de distribution et d'assainissement ;
21	Suivre et actualiser l'état des installations de production, de distribution et d'assainissement (inventaires, dossiers machines, diagnostic, plans de réseau;
22	Suivre et évaluer les coûts et dépenses de maintenance curative et préventive ;
23	Gérer les besoins d'approvisionnement en matériel relatifs à la maintenance;
24	Renforcer et assister en cas de besoin, les unités dans la maintenance des installations de production, de distribution et d'assainissement;
25	Participer aux travaux des essais de réception des équipements ;

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

26	Assurer l'archivage, la gestion et la mise à jour des dossiers techniques des équipements ;
27	Assurer le contrôle de la qualité des eaux conformément aux normes, règlements et procédures en vigueur ;
28	Assurer la coordination avec le responsable du contrôle qualité des eaux de la région de tous les actes inhérents à la fonction Contrôle de la Qualité des Eaux ;
Technique	
29	Identifier les futures prises en charge et interventions et réaliser les études préliminaires pour insertion dans le programme de prise en charge ;
30	Rédiger et faire approuver les conventions relatives à la prise en charge ou à l'intervention ;
31	Participer à l'examen des études et des travaux ;
32	Réaliser les opérations des travaux tiers confiés à la DP;
33	Réaliser les études et les travaux confiés à la DP ;
34	Participer aux travaux des essais de réception des équipements ;
Commercial & Support	
35	Suivre le cycle relevé facturation et recouvrement ;
36	Veiller au respect des délais réglementaires de transmission des situations comptables relatives au cycle clients;
37	Rapprocher les transferts avec les états édités (facturation + régie);
38	Donner les justifications détaillées des montants impayés de chaque centre à la fin de chaque trimestre. (détail des situations de compte);
39	Valider les virements et le nombre de factures encaissées par le sous-traitant;
40	Suivre le recouvrement de toutes les créances, et assainir la situation des impayés (TT, particuliers, BS, etc.);

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

41	Etablir les liquidations définitives à la fin de chaque trimestre pour tous les centres et unités;
42	Gérer les facilités de paiement, les remboursements de provisions et les fuites internes;
43	Facturation des locations de sites, des associations, TT, vente d'eau, etc.;
44	Etablir les conventions spécifiques de fourniture d'eau;
45	Assurer le suivi des conventions de financement (établissement des factures, archivage des conventions, suivi des impayés et relance des communes pour le paiement);
46	Assurer le suivi de la gestion des abonnés ;
47	Assurer le suivi et le traitement des requêtes ;
48	Contrôler l'activité commerciale des unités ;
49	Proposer toutes les mesures permettant d'améliorer le service clients et mettre en œuvre les mesures de normalisation et commerciales définies par DCM visant à l'adoption systématique d'une démarche orientée client;
50	Informar la DR en cas d'anomalies qui affectent les ressources financières de l'office;
51	Assurer la formation et l'encadrement du personnel commercial du centre et unités;
52	Veiller à l'application des procédures en matière de gestion des vignettes et au respect des délais d'envoi des situations;
53	Établir les situations facturation-recouvrement Etat et suivi du recouvrement Etat;
54	Consolider les besoins de la DP en matière de ressources humaines et participer à leur insertion dans le cadre des contrats de gestion ;
55	Assurer les tâches de gestion des Ressources Humaines dévolues à la DP par les procédures et les délégations de signature ;
56	Rationaliser l'utilisation des ressources humaines;

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

57	Consolider les besoins de la DP en matière des Moyens Communs et participer à leur insertion dans le cadre de contrats de gestion ;
58	Assurer les tâches de gestion des Moyens Communs dévolues à la DP par les procédures et les délégations de signature ;
59	Consolider et analyser les besoins exprimés par les différents centres et unités en matière d'imprimés;
60	Procéder aux achats conformément aux procédures et délégations de signature en vigueur;
61	Piloter les phases préparatoires et des actions de sensibilisation dans la prise en charge des nouvelles gérances.
62	Porter assistance à la direction régionale, dans le processus de l'action foncière, pour le suivi des dossiers, au niveau local

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

SERVICE ETUDES ASSAINISSEMENT	Réf. DRi.1.3.0
RATTACHEMENT : DIVISION DEVELOPPEMENT	Date : Juillet 2019

N°	MISSIONS
1	Programmer et réaliser les études générales et détaillées afférentes aux projets d'assainissement ;
2	Piloter les actions relatives aux études environnement et protection des ressources ;
N°	ATTRIBUTIONS
1	Elaborer le programme annuel des études générales et détaillées en collaboration avec les entités concernées ;
2	Elaborer les termes de référence et les dossiers d'engagement pour le lancement des appels d'offres relatifs aux études et à l'assistance technique ;
3	Participer à l'établissement des programmes trimestriels et annuels de lancement des opérations d'assainissement liquide ;
4	Assurer le suivi de la réalisation des études générales et détaillées (études d'extension, réhabilitation, renforcement, recalibrage du réseau, protection des ouvrages) ;
5	Assurer la gestion des marchés d'études ;
6	Elaborer le rapport d'évaluation des offres des études techniques ;
7	Assurer la coordination avec le service travaux assainissement, participer au suivi des problèmes particuliers pouvant se poser lors de l'exécution des travaux, et mettre en place les actions nécessaires du ressort du domaine des études ;
8	Participer à la définition du programme d'intervention au niveau des nouveaux centres pour le volet assainissement ;
9	Elaborer les réponses aux requêtes concernant les études /intervention assainissement ;
10	Coordonner avec les autorités locales et communes pour la mise en place des comités locales de suivi des études ;

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

11	Examiner et/ou réaliser les études d'assainissement liquide pour le compte des tiers ;
12	Tenir à jour un reporting sur les études, pour le compte des tiers, y compris celles confiées à l'intermédiaire ;
13	Programmer et lancer les travaux de première urgence pour la protection des ressources en eau ;
14	Assurer le suivi de réalisation des études d'impact sur l'environnement ;
15	Participer à l'établissement des conventions/avenants de gestion déléguées du service assainissement liquide des communes d'intervention de l'office ;
16	Participer aux actions de sensibilisation de la population dans l'accompagnement des projets d'assainissement liquide réalisés par l'office ;
17	Assurer la coordination pour la réalisation des préalables nécessaires (actions foncières, autorisation,...);
18	Etablir et mettre à jour des fiches techniques et notes de synthèse (parties projets réalisés et programmés) ;
19	Etablir les études de protection des ouvrages d'eau et d'assainissement contre les inondations ;
20	Contribuer aux différentes réflexions menées par DAE au niveau des projets de réutilisation des eaux épurées ;
21	Assurer la réalisation et la validation des EIE au sein des CREI ;
22	Assurer la surveillance et le suivi environnemental des projets AEP et d'assainissement ;
23	Assurer le suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale ;
24	Veiller au respect des engagements pris par l'office dans le cadre du programme de surveillance et de suivi environnementaux exigés par les comités des études d'impacts (CNEI/CREI) ;
25	Assurer la coordination et la collaboration avec les instances gouvernementales en charge de l'environnement au niveau régionale notamment les observatoires régionaux de l'environnement et

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

	les ABH ;
26	Assurer la réalisation des enquêtes sanitaires systématiques au niveau des captages exploités ;
27	Participer aux études de protection et de délimitation des périmètres de protection des captages de l'Office ;
28	Mettre en œuvre les travaux d'urgence pour la protection des ressources en eau.
29	Assurer des contrôles permanent à travers des travaux de rapprochement, de consolidation et de reporting ;
30	Déployer la démarche qualité intégré au sein du processus études assainissement ;
31	Mettre en œuvre les recommandations issues des missions de contrôle (contrôle inopiné, audit,..) et de post-évaluation ;
32	Contribuer au reporting interne et externe.

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

SERVICE EXPLOITATION ASSAINISSEMENT	Réf. DR.2.2.0
RATTACHEMENT : DIVISION INDUSTRIELLE	Date : Juillet 2019

N°	MISSIONS
1	Consolider, coordonner, renforcer et améliorer l'exploitation des installations d'assainissement dans la région.
N°	ATTRIBUTIONS
1	Consolider les données d'exploitation d'assainissement de la région ;
2	Consolider et tenir à jour les situations d'assainissement des centres (fiches techniques, schémas synoptiques, ...etc.) ;
3	Analyser les données d'exploitation et en tirer les conclusions qui s'imposent ;
4	Suivre la réalisation du budget de renouvellement et celui de fonctionnement pour les rubriques ayant trait à la l'exploitation assainissement ;
5	Suivre et superviser les opérations d'amélioration de l'exploitation des ouvrages d'assainissement ;
6	Etablir avec les intermédiaires le programme de réhabilitation du patrimoine assainissement des centres ;
7	Suivre les performances des stations d'épuration ;
8	Etablir les études de diagnostic, inventaire et établissement des plans des réseaux d'assainissement des centres d'intervention.
9	Suivre les marchés cadres relatifs aux réseaux de distribution (cas de maîtrise d'œuvre assurée par la division industrielle) ;
10	Suivre et contrôler l'activité micro entreprises assainissement au niveau des intermédiaires ;
11	Participer dans les phases préparatoires et des actions de sensibilisation dans la prise en charge du service d'assainissement des communes ;

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

12	Participer avec les intermédiaires dans l'inventaire du patrimoine assainissement liquide lors de l'intervention de l'Office ;
13	Suivre le traitement par la direction régionale ou les intermédiaires des requêtes et doléances liées à l'exploitation l'assainissement ;
14	Participer à l'examen des dossiers des études et des travaux d'assainissement ;
15	Suivre avec l'intermédiaire les besoins en matière de matériel de branchement et pièces de rechanges assainissement ;
16	Participer à toutes les actions concernant l'hygiène et sécurité du service d'assainissement des centres d'intervention en assainissement de la région ;
17	Contrôler la mise en application des procédures d'exploitation ;
18	Identifier les besoins en matière de formation et d'encadrement du personnel d'exploitation assainissement ;
19	Participer avec les directions centrales concernées à la normalisation des équipements et ouvrages d'assainissement ;
20	Participer à l'établissement, la mise en application et à l'amélioration des procédures d'exploitation et de gestion des installations d'assainissement ;
21	Contribuer aux différentes réflexions menées par DAE au niveau des projets de réutilisation des eaux épurées ;
22	Assurer des contrôles permanent à travers des travaux de rapprochement, de consolidation et de reporting ;
23	Déployer la démarche qualité intégré au sein du processus exploitation assainissement ;
24	Mettre en œuvre les recommandations issues des missions de contrôle (contrôle inopiné, audit,...) et de post-évaluation ;
25	Contribuer au reporting interne et externe.

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

SERVICE TECHNIQUE	Réf. AM.0.2.0
RATTACHEMENT : DIRECTION PROVINCIALE	Date : Juillet 2019

N°	ATTRIBUTIONS
1	Identifier les futures prises en charge et interventions et réaliser les études préliminaires pour insertion dans le programme de prise en charge ;
2	Rédiger et faire approuver les conventions relatives à la prise en charge ou à l'intervention ;
3	Participer à l'examen des études et des travaux ;
4	Réaliser les opérations des travaux tiers confiés à la Direction Provinciale ;
5	Réaliser les études et les travaux confiés à la Direction Provinciale ;
6	Participer aux travaux des essais de réception des équipements ;

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

SERVICE TECHNIQUE ET EXPLOITATION ASSAINISSEMENT	Réf. AS.0.2.0
RATTACHEMENT : DIRECTION PROVINCIALE	Date : Juillet 2019

N°	ATTRIBUTIONS
1	Suivre l'exploitation des réseaux d'assainissement des installations relevant de la DP ;
2	Veiller à la sécurité des biens et des personnes relevant de la DP ;
3	Consolider et analyser les données relatives à l'exploitation des réseaux d'assainissement et des installations de la DP ;
4	Mettre en œuvre les actions permettant d'améliorer les performances des réseaux d'assainissement et des installations (choix des options d'AEP, énergie, rendement distribution, productivité du personnel ...) ;
5	Proposer toutes les mesures permettant de sécuriser et améliorer le service de l'assainissement au niveau de la DP ;
6	Définir les besoins en matière d'approvisionnements en matériel à stocker ;
7	Exécuter les tâches prévues dans les procédures de gestion des stocks ;
8	Gérer les marchés cadres confiés à la DP ;
9	Participer à l'examen des études et des travaux ;
10	Tenir à jour les situations d'assainissement des centres (fiches techniques, schémas synoptiques, ...etc.) ;
11	Etablir l'inventaire du patrimoine lors de l'intervention de l'Office ;
12	Assurer le suivi des marchés, confiés à la DP, de Co-exploitation des nouvelles stations d'épuration des eaux usées ;
13	Piloter les phases préparatoires et les actions de sensibilisation dans les nouvelles interventions ;

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

14	Réaliser les opérations des travaux tiers confiés à la DP;
15	Gérer les besoins d'approvisionnement en carburant et lubrifiants ;
16	Programmer et évaluer les opérations d'entretien préventif des réseaux d'eau potable et d'assainissement et des installations ;
17	Suivre et actualiser l'état des réseaux assainissement et des installations (inventaires, dossiers machines, diagnostics, plans de réseau, ...) ;
18	Suivre et évaluer les coûts et dépenses de maintenance curative et préventive ;
19	Gérer les besoins d'approvisionnement en matériel relatifs à la maintenance ;
20	Renforcer et assister en cas de besoin, les unités dans la maintenance des réseaux d'assainissement et des installations ;
21	Participer aux travaux des essais de réception des équipements ;
22	Assurer l'archivage, la gestion et la mise à jour des dossiers techniques des équipements ;